

Journals

No. 87

Friday, May 2, 2008

10:00 a.m.

Journaux

N^o 87

Le vendredi 2 mai 2008

10 heures

PRAYERS

GOVERNMENT ORDERS

The Order was read for the third reading of Bill C-33, An Act to amend the Canadian Environmental Protection Act, 1999.

Mr. Ritz (Minister of Agriculture and Agri-Food), seconded by Mr. Cannon (Minister of Transport, Infrastructure and Communities), moved, — That the Bill be now read a third time and do pass.

Debate arose thereon.

STATEMENTS BY MEMBERS

Pursuant to Standing Order 31, Members made statements.

ORAL QUESTIONS

Pursuant to Standing Order 30(5), the House proceeded to Oral Questions.

DAILY ROUTINE OF BUSINESS

PRESENTING REPORTS FROM COMMITTEES

Ms. Ratansi (Don Valley East), from the Standing Committee on Status of Women, presented the Tenth Report of the Committee (Main Estimates 2008-2009 — Votes 100 and 105 under CANADIAN HERITAGE). — Sessional Paper No. 8510-392-114.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings (*Meeting No. 30*) was tabled.

MOTIONS

By unanimous consent, it was resolved, — That, in the opinion of the House, the government should ratify the United Nations Convention on the Rights of Persons with Disabilities, signed by

PRIÈRE

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Il est donné lecture de l'ordre portant troisième lecture du projet de loi C-33, Loi modifiant la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999).

M. Ritz (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire), appuyé par M. Cannon (ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités), propose, — Que le projet de loi soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Il s'élève un débat.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Conformément à l'article 31 du Règlement, des députés font des déclarations.

QUESTIONS ORALES

Conformément à l'article 30(5) du Règlement, la Chambre procède à la période de questions orales.

AFFAIRES COURANTES ORDINAIRES

PRÉSENTATION DE RAPPORTS DE COMITÉS

M^{me} Ratansi (Don Valley-Est), du Comité permanent de la condition féminine, présente le dixième rapport du Comité (Budget principal des dépenses 2008-2009 — crédits 100 et 105 sous la rubrique PATRIMOINE CANADIEN). — Document parlementaire n^o 8510-392-114.

Un exemplaire des procès-verbaux pertinents (*réunion n^o 30*) est déposé.

MOTIONS

Du consentement unanime, il est résolu, — Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait ratifier la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées que le

Canada on March 30, 2007, following requisite consultations and procedures with provincial and territorial authorities, and that Parliament and the government of Canada take appropriate measures within their competence to ensure Canada's full compliance with the Convention.

PRESENTING PETITIONS

Pursuant to Standing Order 36, petitions certified correct by the Clerk of Petitions were presented as follows:

- by Mr. Cotler (Mount Royal), one concerning the Canadian Human Rights Act (No. 392-0629);
- by Mr. Wrzesnewskij (Etobicoke Centre), one concerning the situation in Sri Lanka (No. 392-0630);
- by Ms. Keeper (Churchill), two concerning aboriginal affairs (Nos. 392-0631 and 392-0632);
- by Ms. Wasylycia-Leis (Winnipeg North), one concerning prosperity partnership (No. 392-0633).

QUESTIONS ON THE ORDER PAPER

Mr. Lukiwski (Parliamentary Secretary to the Leader of the Government in the House of Commons and Minister for Democratic Reform) presented the answers to questions Q-216 and Q-229 on the Order Paper.

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of Mr. Ritz (Minister of Agriculture and Agri-Food), seconded by Mr. Cannon (Minister of Transport, Infrastructure and Communities), — That Bill C-33, An Act to amend the Canadian Environmental Protection Act, 1999, be now read a third time and do pass.

The debate continued.

Mr. Bevington (Western Arctic), seconded by Ms. Savoie (Victoria), moved the following amendment, — That the motion be amended by deleting all the words after the word “That” and substituting the following:

“Bill C-33, An Act to amend the Canadian Environmental Protection Act, 1999, be not now read a third time but be referred back to the Standing Committee on Agriculture and Agri-food for the purpose of reconsidering Clause 2 with a view to making sure that both economic and environmental effects of introducing these regulations do not cause a negative impact on the environment or unduly influence commodity markets.”.

Debate arose thereon.

PRIVATE MEMBERS' BUSINESS

At 1:30 p.m., pursuant to Standing Order 30(6), the House proceeded to the consideration of Private Members' Business.

Canada a signée le 30 mars 2007 après avoir procédé aux consultations et aux procédures requises avec les autorités provinciales et territoriales et que le Parlement et le gouvernement du Canada devraient prendre les mesures voulues dans le cadre de leur compétence pour assurer la pleine conformité du Canada avec la Convention.

PRÉSENTATION DE PÉTITIONS

Conformément à l'article 36 du Règlement, des pétitions certifiées correctes par le greffier des pétitions sont présentées :

- par M. Cotler (Mont-Royal), une au sujet de la Loi canadienne sur les droits de la personne (n° 392-0629);
- par M. Wrzesnewskij (Etobicoke-Centre), une au sujet de la situation au Sri Lanka (n° 392-0630);
- par M^{me} Keeper (Churchill), deux au sujet des affaires autochtones (n^{os} 392-0631 et 392-0632);
- par M^{me} Wasylycia-Leis (Winnipeg-Nord), une au sujet du partenariat pour la prospérité (n° 392-0633).

QUESTIONS INSCRITES AU FEUILLETON

M. Lukiwski (Secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique) présente les réponses aux questions Q-216 et Q-229 inscrites au Feuilleton.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Ritz (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire), appuyé par M. Cannon (ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités), — Que le projet de loi C-33, Loi modifiant la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999), soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Le débat se poursuit.

M. Bevington (Western Arctic), appuyé par M^{me} Savoie (Victoria), propose l'amendement suivant, — Que la motion soit modifiée par substitution, aux mots suivant le mot « Que », de ce qui suit :

« le projet de loi C-33, Loi modifiant la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999), ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit renvoyé au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire afin de reconsidérer l'article 2 de manière à s'assurer que les effets environnementaux et économiques de l'ajout de ces règlements n'entraînent pas un impact négatif sur l'environnement ni n'influencent indûment les marchés des produits de base. ».

Il s'élève un débat.

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

À 13 h 30, conformément à l'article 30(6) du Règlement, la Chambre aborde l'étude des Affaires émanant des députés.

The Order was read for the second reading and reference to the Standing Committee on Finance of Bill C-445, An Act to amend the Income Tax Act (tax credit for loss of retirement income).

Mr. Bellavance (Richmond—Arthabaska), seconded by Mr. Plamondon (Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour), moved, — That the Bill be now read a second time and referred to the Standing Committee on Finance.

Debate arose thereon.

Pursuant to Standing Order 93(1), the Order was dropped to the bottom of the order of precedence on the Order Paper.

MOTIONS

Pursuant to Standing Order 81(4)(a), the following motion, standing on the Order Paper in the name of Mr. Dion (Leader of the Opposition), was deemed adopted, — That, pursuant to Standing Order 81(4)(a), all Votes under FINANCE and all Votes under FOREIGN AFFAIRS AND INTERNATIONAL TRADE, in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2009, be referred to Committees of the Whole.

Accordingly, the said Votes, except any Vote already reported, were deemed withdrawn from the Standing Committees to which they were originally referred.

ADJOURNMENT

At 2:30 p.m., the Speaker adjourned the House until Monday at 11:00 a.m., pursuant to Standing Order 24(1).

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au Comité permanent des finances du projet de loi C-445, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (prestation fiscale pour perte de revenu de retraite).

M. Bellavance (Richmond—Arthabaska), appuyé par M. Plamondon (Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour), propose, — Que le projet de loi soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent des finances.

Il s'élève un débat.

Conformément à l'article 93(1) du Règlement, l'ordre est reporté au bas de l'ordre de priorité au Feuilleton.

MOTIONS

Conformément à l'article 81(4)a) du Règlement, la motion suivante, inscrite au Feuilleton au nom de M. Dion (chef de l'Opposition), est réputée adoptée, — Que, conformément à l'article 81(4)a) du Règlement, tous les crédits sous la rubrique FINANCES ainsi que tous les crédits sous la rubrique AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL, du Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2009, soient renvoyés à des comités pléniers.

En conséquence, lesdits crédits, à l'exception de tout crédit qui a déjà fait l'objet d'un rapport, sont réputés retirés des comités permanents auxquels ils avaient été renvoyés à l'origine.

AJOURNEMENT

À 14 h 30, le Président ajourne la Chambre jusqu'à lundi, à 11 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.